

Conférence des présidents d'université

103, bld Saint Michel

75005 Paris

01 44 32 90 00

[www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)

CPU/GR/2020.

**Mesdames et Messieurs les juges composant  
le Tribunal Régional de Bursa**

Paris, le 22 juin 2020

Mesdames et Messieurs les juges,

La Conférence des Présidents d'Université (CPU) a dès la nouvelle de son arrestation exprimé sa solidarité à l'égard Monsieur Tuna Altinel qui a fait l'objet de poursuites pénales en Turquie du fait de sa participation le 21 février 2019 à une réunion publique organisée en France à Villeurbanne par l'association « Amitiés Kurdes » de Lyon-Rhône-Alpes.

Le tribunal de Balikesir l'a été relaxé des chefs d'inculpation qui pesaient sur lui par une décision motivée publiée le 21 février 2020.

Le Procureur ayant fait appel de cette décision devant vous, la CPU est aujourd'hui inquiète de constater que ce collègue est toujours privé de toute possibilité de quitter la Turquie pour rejoindre les chercheurs avec lesquels il travaille et les étudiants qu'il encadre.

La CPU demande solennellement au Tribunal Régional de BURSA de bien vouloir reconnaître Monsieur Tuna Altinel non coupable des chefs d'inculpation retenus contre lui. Elle rappelle que Monsieur Tuna Altinel a le statut d'enseignant-chercheur français et qu'il a respecté la Loi et la Constitution française.

Nous souhaitons ardemment que notre collègue puisse rapidement récupérer son passeport afin de rejoindre son université Lyon 1 et y assurer ses fonctions d'enseignant-chercheur.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les juges composant le Tribunal Régional de Bursa, en l'assurance de notre haute considération.

**Gilles Roussel**



Président de la CPU